

Palmarès Climat 2011

Catégorie : Communauté de communes



La Vôge vers les Rives de la Moselle : incitatrice & exemplaire



Commune de Raon-aux-Bois

3 400 000 de personnes en France, principalement logés dans le parc privé ou propriétaires de leur logement rencontrent des difficultés à payer leur facture énergétique. On parle alors de **précarité énergétique** lorsque le foyer consacre plus de 10% de ses revenus à l'énergie.

La Communauté de communes de la Vôge vers les Rives de la Moselle a décidé de se mobiliser pour **permettre aux foyers les plus modestes de réaliser des travaux d'économie d'énergie et inciter les propriétaires bailleurs à améliorer leur logement locatif.**

En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat dans le cadre du dispositif «Habiter Mieux», la Communauté de commune s'engage à bonifier l'aide de l'Etat lorsque 25% d'économie d'énergie sont atteints pour encourager des opérations globales de rénovation thermique.

D'une durée de 3 ans, la collectivité vise la réhabilitation de 205 logements et réserve une enveloppe de 235 000 € à cette fin.



Une crèche alliant isolation renforcée, énergies renouvelables et ventilation performante



Source : Ecobois14 : Schéma d'une Ventilation Mécanique Contrôlée double flux

VMC double flux gage de qualité de l'air intérieur



Source : climshop.com

Avec le soutien de la commune de Dinozé pour la mise à disposition du foncier, la Communauté de commune a souhaité créer une offre en matière d'accueil pour la petite enfance. Outre l'isolation renforcée 20% au delà de la Réglementation Thermique de 2005, l'installation d'une Pompe à Chaleur Air-Air et de panneaux solaires pour l'eau chaude sanitaire, la crèche est équipée d'une Ventilation Mécanique Contrôlée (VMC) double flux. Gage de la qualité de l'air intérieur, particulièrement préconisé lorsque l'isolation du bâtiment est renforcée, son intérêt réside dans sa capacité à récupérer les calories de l'air vicié.



Le Palmarès Climat est une des actions financées dans le cadre du Plan Climat - Energie Territorial du Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales. Son cofinancement est assuré par le partenariat suivant.